CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E54080** **VALABLE JUSQU'AU** **24/04/2027**

ÉDITÉ LE 11/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Raison sociale : SOCIETE D ELECTRICITE POUR LE CHAUFFAGE ET LE CONDITIONNEMENT D'AIR EN ABREGE SECCA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/02/2025

Capital : 9 200

504 ZA DOMAGNE
01250 CEYZERIAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM BOURG EN BRESSE 303709521

Siret : 303 709 521 00023

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 4300121

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000011420048704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000011420048704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 74 30 02 70 **Fax :** 04 74 25 06 96

Portable : 07 78 63 10 95

Responsabilité légale :
E'NERGYS SOLUTIONS (907 872 113) / E'NERGYS (477 913 487) / VILLEMOT MARTIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : secca@secca.biz

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 144 053 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5511	Installation de systèmes de gestion technique du bâtiment (gtb)	16	29/02/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/02/2026 10:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.